

Commune de Rustenhart

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DE LA COMMUNE DE RUSTENHART de la séance du 05 mai 2020

L'an deux mille vingt, le 5 mai à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué par convocation en date du 29 avril deux mille vingt, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Frédéric GIUDICI, Maire.

Compte tenu du contexte sanitaire, l'ensemble des personnes présentes ont eu à disposition masques et gel hydro alcoolique.

Les règles de distanciation ont été appliquées.

Etaient présents :

Frédéric GIUDICI, Doris SCHNEIDER, André AMBIEHL, Sandra HAZEMANN, Frank PETERSCHMITT, Philippe FERREIRA, Mario HEGY, Christian KUHN, Valérie MOUROUGASSIN.

Absent(e)s excusé(e)s et Procurations :

Béatrice HASSENFRAZT a donné procuration à Frank PETERSCHMITT

Jean-François BINTZ a donné procuration à André AMBIEHL

Gervais BELLICAM a donné procuration à Doris SCHNEIDER

Absents : Vincent ANTOINE, Roxane BERNARD, Marc WILDY.

Secrétariat de séance : Eric HASSENFRAZT, secrétaire.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal du 25 février 2020
2. Taux d'impositions applicables en 2020
3. Décisions relatives à l'ouverture des écoles
4. Informations
5. Divers

1) Approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal du 25 février 2020

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le compte rendu de la séance du 25/02/2020, moins les abstentions de Messieurs FERREIRA et HEGY.

2) Taux d'impositions applicables en 2020

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de maintenir le taux d'imposition des taxes foncières bâti et non bâti comme suit pour 2020 :

Désignation des taxes	Taux moyens au niveau départemental	Taux 2019 Commune	Taux fixés pour 2020	Base de l'imposition	Produit correspondant
Taxe d'habitation		7,93 %	7,93 %	1 261 000 €	99 997 €
Taxe foncière (bâti)	17,33 %	9,54 %	9,54 %	813 200 €	77 579 €
Taxe foncière (non bâti)	68,12 %	70,60 %	70,60 %	28 000 €	19 768 €
Produit fiscal attendu :					195 248 €

3) Décisions relatives à l'ouverture des écoles

M le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer quant au projet d'ouverture des écoles à compter du 11 mai 2020.

Il précise que l'éventualité d'une ouverture est également liée à la fin du confinement fixée à ce jour, à cette même date.

Il ajoute que l'arrêt du zonage prévu le 7 mai pourra peut-être aussi influencer sur l'ouverture des écoles.

Les paramètres à prendre en compte sont nombreux et fluctuants, ce qui ne facilite pas la prise de décision.

Pour l'heure, les enseignants ont prévu de revenir dès le 11 mai.

Les premiers élèves, les CM2, seraient accueillis le 14 mai.

Les services de l'Etat ont transmis un protocole sanitaire provisoire de 63 pages, jeudi dernier. La version définitive a été transmise hier (54 pages).

Même si tout le monde joue le jeu, ce protocole est drastique et dissuade les communes à envisager une ouverture.

Lors de la réunion du 30 avril dernier avec la Directrice de l'Ecole, du représentant des Foyers Clubs d'Alsace et les parents élus titulaires, les questions en suspens étaient plus nombreuses que les certitudes.

Bien que la commune a pu anticiper au sujet des fournitures de masques, gants et gel hydro alcoolique, l'organisation de l'accueil des enfants, en cours ou en périscolaire, est plus complexe.

Le projet de 2S2C («sport, santé, civisme et culture») envisagé par l'Etat n'a ni été présenté aux communes, ni aux partenaires, tels les Foyers Clubs d'Alsace.

Outre ces incertitudes, les parents titulaires élus ainsi que les suppléants, sont contre la réouverture des écoles.

Ils indiquent qu'il y a trop de risques sanitaires et un manque de recul.

Par ailleurs, vu le temps scolaire qu'il reste et l'alternance cours/garde, les enfants n'auraient que trois semaines d'école. Ce qui n'apporterait pas un résultat scolaire significatif.

M. Frank PETERSCHMITT ajoute que l'Etat doit aider financièrement les communes car toutes ne pourront pas supporter les dépenses liées au personnel supplémentaire souhaité par l'Etat.

M. Philippe FERREIRA indique les fondements des décisions des parents quant à la rescolarisation des enfants sont diverses : volontaires, pour raison sociales, par obligation.

Il propose que la commune achète des protections physiques pour chaque enfant, à savoir des parois en plexiglass afin que les élèves puissent en bénéficier à la rentrée de septembre.

Il demande que les tableaux fournis par Mme la Directrice soient joints au présent procès verbal.

Mme Doris SCHNEIDER rappelle que nous faisons aussi face à une pénurie de matériel et qu'il faudra commander rapidement les produits adaptés pour les avoir à l'entame de la prochaine année scolaire.

Mme Sandra HAZEMANN indique que certains parents ne peuvent désormais plus rester à la maison pour garder leurs enfants. Les nouvelles exigences des employeurs et la non ouverture des écoles, peuvent mettre dans l'embarras de nombreux foyers dépourvus de moyens de gardes.

Prenant en compte ces avis, compte tenu des éléments actuellement en sa possession, attaché à préserver la santé de tous, M. le Maire propose de ne pas ouvrir les écoles jusqu'à la fin d'année scolaire et privilégie une ouverture en septembre. Ouverture qu'il espère possible, selon l'évolution de la situation sanitaire, et organisée plus sereinement, dans le respect du protocole sanitaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, moins l'abstention de Mme Sandra HAZEMANN, demande à M. le Maire de ne pas ouvrir les écoles, ceux jusqu'à la rentrée de septembre 2020.

M. le Maire prend acte de la demande du conseil municipal et confirme qu'il prendra un arrêté en ce sens.

4) Informations

M. le Maire informe l'assemblée délibérante que les déchetteries de la communauté de commune ont rouvert depuis hier pour les services techniques des communes membres.

Ailleurs, les déchetteries commencent à reprendre leurs activités mais pas dans le Haut-Rhin où le préfet a émis un avis défavorable. Des ré-ouvertures à compter du 11 mai prochain sont envisagées (sous réserve du déconfinement).

5) Divers

- Masques de la communauté de communes

Mme Doris SCHNEIDER indique la livraison est prévue après le 11 mai. La dotation est de deux masques par personne. La distribution se fera sur la base d'une liste de l'INSEE.

- Garde d'enfants

Mme Doris SCHNEIDER informe que compte tenu du contexte sanitaire actuel, les gardiennes agréées peuvent accueillir plus d'enfants. Elle demande qu'une communication en ce sens soit effectuée.

- Point vert

Mme Doris SCHNEIDER note que certaines personnes se servent à la déchetterie et volent du matériel appartenant à la commune.

Monsieur le Maire précise qu'il rouvrira la déchetterie verte, si déconfinement et possibilité légale, dès le 16 mai.

- Gestion des espaces verts

M. le Maire rappelle l'absence prolongée d'un agent qui impose un recrutement de mai à novembre. Un recrutement dès le 18 mai est souhaité. Le Centre de Gestion va nous transmettre des profils à compter de la reprise d'activité du service mise à disposition, mardi prochain.

L'élève qui travaille avec l'adjoint technique titulaire ne reprendra pas lors de cette année scolaire.

M. le Maire s'interroge quant aux difficultés que pourraient engendrer la COVID-19 sur l'encadrement de saisonnier. Il regrette de ne vraisemblablement pas pouvoir embaucher de jeunes cette année.

M. André AMBIEHL indique que certaines entreprises ont d'ores et déjà décidé de ne pas recourir à des saisonniers en raison du contexte sanitaire et de ces incidences.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20h50

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal du 25 février 2020
2. Taux d'impositions applicables en 2020
3. Décisions relatives à l'ouverture des écoles
4. Informations
5. Divers

Nom-Prénom	Qualité	Signature	Procuration
GIUDICI Frédéric	Maire		
SCHNEIDER Doris	Première adjointe		
BELLICAM Gervais	Deuxième adjoint	ABSENT EXCUSE	SCHNEIDER Doris
MOUROUGASSIN Valérie	Troisième adjointe		
AMBIEHL André	Conseiller		
ANTOINE Vincent	Conseiller		
BERNARD Roxane	Conseillère	ABSENTE	
BINTZ Jean-François	Conseiller	ABSENT EXCUSE	AMBIEHL André
FERREIRA Philippe	Conseiller		
HASSENFRAZT Béatrice	Conseillère	ABSENTE EXCUSEE	PETERSCHMITT Frank
HAZEMANN Sandra	Conseillère		
HEGY Mario	Conseiller		
KUHN Christian	Conseiller		
PETERSCHMITT Frank	Conseiller		
WILDY Marc	Conseiller	ABSENT	